



Compte rendu des CTMJS des 13 et 22 juillet 2021

Revue des missions JS au pas de charge, en comités restreints, en septembre

La revue des missions dont il est question à chaque réorganisation des services de l'Etat, pour ajuster les missions aux moyens rabaissés au fil de ces mêmes réorganisations, a fait l'objet de deux groupes de travail avec le secrétariat général et d'un point de l'ordre du jour du CTMJS du 13 juillet, pour information. Aujourd'hui la démarche se nomme *documents stratégiques régionaux jeunesse, engagement et sports*. La même mécanique est toujours à l'œuvre : sous la conduite de cabinets privés, les services sont invités à décider par eux-mêmes des missions dont ils devront se défaire ou, le plus souvent, moins bien faire avec des effectifs en baisse, en attendant les annonces officielles de crédits en baisse eux aussi. Toutes les DRAJES devront rendre leurs copies pour fin septembre.

Nous avons demandé que les personnels soient invités à travailler le sujet dans des séminaires en régions académiques. On nous a assuré qu'ils l'étaient déjà. Nos exemples régionaux où tout se construit en dehors des personnels n'auront pas ébranlé les certitudes du secrétariat général.

Dans le groupe de travail est revenue avec insistance la -nécessaire- adéquation missions/compétences. Ce qui ouvre la porte à toutes les expérimentations. Cet axe est le plus inquiétant car il autorise de penser la suppression de compétences désormais inutiles pour des missions nouvelles.

Par exemple il nous a été présenté que le bilan du SNU mettait en évidence la nécessité de compétences affirmées en matière de marchés publics, lesquelles devraient permettre de repositionner les PTP sur des enjeux éducatifs. Mais lesquels, si les autres missions sont centrées sur du contrôle, la mise en œuvre de dispositifs ?

Nous avons demandé la construction d'équipes régionales, la mise en réseau des expertises territoriales. Nous avons demandé l'abandon des logiques de référents qui contrarient les constructions de savoirs experts sur les territoires. En vain. Les documents stratégiques seront travaillés par les DRAJES, les recteurs et les préfets, sans les personnels sur 5 axes :

- Axe 1 : Consolider la continuité éducative au sein des politiques de jeunesse et de sport ;
- Axe 2 : Favoriser l'accès aux droits et à l'autonomie des jeunes ;
- Axe 3 : Inciter à l'engagement de la jeunesse et participer à l'accompagnement et au soutien des acteurs de la vie associative ;
- Axe 4 : Renforcer la place du Sport comme vecteur de cohésion sociale et territoriale et comme facteur de santé ;
- Axe 5 : Organiser un réseau JES optimisé, accélérateur des synergies territoriales pour atteindre les objectifs du document stratégique et mobiliser les acteurs hors réseau académique.

En complément de la déclaration préalable sur le sujet, et de l'absence de volonté d'engager un réel travail collectif avec les services pour déterminer les enjeux et travailler sur des déclinaisons de politiques publiques (et non de dispositifs), EPA a exprimé ses critiques sur les différents axes :

Axe 1. Les continuités éducatives sont scolaro-centrées. Quel avenir pour les PEDT et l'ambition des politiques éducatives territorialisées ? Quelle place pour les parents, les pratiques artistiques ? La continuité éducative et l'« offre » comprennent-elles les pratiques coopératives, les mobilisations de parents, la formation des bénévoles, les organisations de fêtes et manifestations, les écritures collectives, les restaurations de monuments, les chantiers, les jardins partagés, les aménagements de pleine nature pour les pratiques physiques et sportives, l'indispensable formation des cadres ?

Axe 2. Il pourrait y être question de formation. Mais elle n'est qu'accompagnement vers l'insertion. Les CREPS, opérateurs de formation, les SAF, sont ignorés. Ignorés aussi la formation professionnelle continue, qui conduit des adultes aussi dans les formations JEPS. Ignoré le rôle de formateurs des PTP. Les DRAJES sont-ils autorisés à conduire encore des formations ?

L'axe 3 nous propose le développement d'une culture de l'engagement chez les jeunes. Comment développer cette culture de l'engagement sans travailler l'engagement de tous ? Notre histoire dans ce département ministériel nous fait préférer le terme d'éducation populaire.

L'axe 4 ressort le vocabulaire des années passées au ministère de la santé et des solidarités. Le sport pourrait être émancipateur, éducateur, il se contentera d'être inclusif.

L'axe 5 propose de structurer le réseau JES avec les mêmes recettes : mutualiser (les synergies) et privatiser (fédérer les acteurs hors réseau académique). Nous avons déjà tant perdu que les synergies n'y feront rien. Il faut recruter et porter des politiques publiques d'Etat éducatives.